

ce discours, c'est du petit lait qui se fait passer pour de la crème. Il est le reflet d'un gouvernement qui a perdu confiance en lui-même, qui a perdu confiance en ses programmes. Un gouvernement qui ne peut plus cacher son indécision par des décisions, son incohérence par de la consistance et qui cherche à faire croire à la population canadienne que reculer, c'est avancer. Le discours du trône ne nous dit pas si l'on va dis-continuer l'opération chirurgicale expérimentale pratiquée par le gouvernement sur l'économie canadienne pendant la dernière session. Ce sont là des questions graves, quand on considère ce qui s'est passé depuis quelques mois au pays dans presque tous les champs d'action.

Le premier ministre a dit tout à l'heure qu'on avait l'intention de convoquer une réunion des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral au mois de mars. Je ne sais pas la date au juste, mais c'est autour des idées de mars. Nous savons quel sera le ton de cette réunion. Il paraît que M. Lévesque est en ville aujourd'hui et il a déjà déclaré qu'à la prochaine conférence, on aurait un repas complet, que la dernière conférence n'avait été qu'un apéritif. J'ai bien hâte d'entendre le premier ministre nous définir ses plans tout à l'heure, car depuis le peu de temps que le présent gouvernement est au pouvoir, son programme s'est résumé à des protestations de bonne volonté, à des concessions difficiles et à une centralisation rampante qu'on appelle fédéralisme coopératif. En fait, depuis neuf ou dix mois que le présent gouvernement est au pouvoir, la structure de la Confédération s'est affaiblie parce que le gouvernement libéral, cherchant à se faire du capital politique par la division des races, l'a traînée dans l'arène de la politique de partis. Le premier ministre peut bien sourire, car chaque fois qu'il affiche son plus beau sourire, je m'aperçois que je viens de marquer un point.

L'action du présent gouvernement a en fait donné naissance au régionalisme. C'est un gouvernement qui croit à la centralisation, mais qui n'a pas encore appris que la Confédération doit se bâtir au moyen de consultations. De fait, ce n'est qu'aujourd'hui que le premier ministre a admis qu'il n'y avait eu jusqu'à maintenant aucune consultation à propos du régime des prêts et déjà, comme l'a laissé entendre un honorable député dans une question, le premier ministre du Québec a commencé lui-même à poser des questions à ce sujet.

Le premier ministre a dit hier qu'il ferait une communication au sujet du régime des prêts et de certains autres programmes auxquels il songeait. Donc, pour qu'il n'y ait

pas d'erreur sur les promesses qui ont été faites, et il s'agissait de promesses réelles dans tout le Canada, je vais donner lecture de ce que disait le premier ministre dans la ville de Brandon, comme le rapporte la *Free Press* de Winnipeg en date du 8 mars 1963.

Monsieur Pearson s'est rapidement détendu dans cette atmosphère sans formalités et, au cours d'une allocution impromptue d'une quinzaine de minutes, il a dit que le parti libéral, s'il était élu, instituerait 10,000 bourses d'études de \$1,000 chacune.

J'imagine qu'il va annoncer cette nouvelle aujourd'hui puisqu'en somme, il a déclaré à l'époque en des termes formels:

En outre, a-t-il dit, le gouvernement instituerait un régime de bourses et de prêts remboursables afin d'aider les jeunes gens à poursuivre leurs études universitaires.

Puis, il a continué dans une ambiance dépendue:

Cela entraînerait des frais élevés, inférieurs cependant au coût d'un de nos destroyers qui servent de navires d'escorte.

Je présume que c'est la collaboration qu'il a obtenue du ministre de la Défense nationale lorsqu'il a mis notre marine au rancart. Que voulez-vous, il y a de ces choses...

J'ai parlé de centralisation. Je ne m'attarderai pas sur cette question aujourd'hui, mais je considère comme dangereuse l'initiative prise par le ministre du Travail en vue d'attribuer une série de neuf chiffres aux Canadiens. Toute mesure qui tend à la centralisation est toujours une simple affaire au départ. Seuls seront exemptés, les cultivateurs, les domestiques, les membres du clergé et d'autres catégories semblables de citoyens, et je ne peux m'empêcher de trouver étrange qu'en 1964 le gouvernement du Canada ait l'intention d'instituer un régime de cartes d'identité. En d'autres termes, qu'on l'appelle comme on veut, c'est une forme d'enregistrement à l'échelle nationale, qui pourrait entraîner l'enrôlement du pays. Je dis que les étrangers qui sont venus s'établir au Canada savent que l'établissement d'un régime d'enregistrement à l'échelle nationale a été véritablement le premier pas dans cette voie.

Je demande instamment au gouvernement d'y songer sérieusement avant de numérotier les Canadiens. J'ai dit l'autre jour qu'il serait fort intéressant de lire dans un journal, sous la rubrique des mondanités, un compte rendu de mariage célébré la veille entre M^{me} 987654321 et un monsieur à neuf chiffres. Le seul à être nommé serait le ministre du culte. Voilà une mesure injustifiable, qu'on voudrait nous imposer sous prétexte qu'il s'agirait tout simplement de suivre une façon de procéder qui existe déjà à l'égard des personnes inscrites à l'assurance-chômage. Je n'en dirai pas davantage là-dessus, si ce n'est que cette question, plus que toute autre, va